



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Le C.A.B.E. est une association à but non lucratif fondée à Genève le 18 février 2025 sur l'initiative de deux psychoéducatrices, avec le soutien d'une équipe de recherche et d'enseignement de l'Université de Genève. Il vise à développer et diffuser dans le Canton des modalités de soutien innovantes destinées aux personnes rencontrant d'importantes difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation, qu'elles soient ou non porteuses d'un trouble du neuro-développement.

www.cabe-ge.ch

contact@cabe-ge.ch

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER AVEC PROBITÉ ET BIENVEILLANCE L'INCLUSION DE TOUTES ET TOUS DANS L'ESPACE COMMUN

3 Mission et principaux objectifs

5 Valeurs

6 Contexte et impacts

8 Rapport de gestion

10 Activités 2025

16 Perspectives 2026

18 Rapport financier

19 Remerciements

MISSION

Soutenir l'inclusion de toutes et tous à travers la remédiation des difficultés d'apprentissage

Le CABA vise à soutenir la mise en oeuvre dans le Canton de Genève de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), en favorisant l'inclusion et la participation sociale de toute personne rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il offre d'une part des solutions concrètes d'accompagnement basées sur la métacognition (apprendre à apprendre) et renforce d'autres parts les communautés éducatives en informant, soutenant et accompagnant les familles et les professionnel·les. Le CABA s'appuie sur une vision biopsychosociale du handicap : il considère qu'une situation de handicap résulte de l'interaction de facteurs pluriels, à la fois individuels (physiques et psychologiques) et environnementaux (liés à l'organisation des institutions sociales). Il développe par conséquent **une action coordonnée auprès des personnes et au sein de leurs environnements.**

Le CABA s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés à s'intégrer dans son milieu de vie, scolaire, professionnel et de loisirs. Il oeuvre auprès des élèves de l'enseignement régulier à risque d'échec, de décrochage ou de phobie scolaire, des élèves de l'enseignement spécialisé pour favoriser leur retour au sein de structures régulières, des jeunes adultes issus de l'enseignement spécialisé pour soutenir leur entrée dans le monde du travail et des adultes exerçant au sein d'ateliers protégés ou dans des emplois adaptés pour accompagner leur intégration et leur progression professionnelle. Il agit également auprès de toute personne, enfants et adultes, rencontrant des difficultés à accéder aux activités de loisirs sportifs et culturels. Le CABA offre ainsi **un soutien à 360°, dans les lieux de vie qui contribuent à la participation sociale et au bien-être personnel.**

Le CABA vise à améliorer la qualité de vie de toute la population genevoise en offrant des solutions concrètes pour limiter les orientations vers des structures spécialisées ou séparées. Il soutient la pleine participation d'une diversité de personnes au sein d'environnements réguliers leur permettant de développer leur potentiel et de s'intégrer dans la société (écoles primaires et secondaires régulières, formation tertiaire, premier marché du travail ou à défaut emplois adaptés). Le CABA participe ainsi à **la transformation de la société vers une meilleure connaissance et une plus grande tolérance à l'égard de la diversité humaine.**

Le CABA s'appuie sur les données probantes les plus récentes en matière de réponses aux difficultés d'apprentissage. Il propose des interventions métacognitives sur la base du modèle développé à l'Université de Genève au sein de la formation en "Approches psycho-éducatives et situations de handicap", validé par de nombreuses études scientifiques réalisées notamment à Genève. Il se fonde également sur de nombreux travaux portant sur l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, démontrant la nécessité d'agir non seulement à travers l'accompagnement individuel mais aussi sur l'évolution et la transformation des environnements.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Intervenir auprès des personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage au travers de **suivis individuels basés sur la métacognition (apprendre à apprendre)** et visant l'augmentation des compétences et ressources personnelles.



Intervenir au sein des communautés éducatives, auprès des familles et des professionnel-les, par la **mise à disposition d'outils, de ressources et de conseils, l'accompagnement de projet, le soutien à l'analyse des difficultés, la co-intervention et/ou la formation.**



Intervenir dans l'espace public pour **faire connaître les droits des personnes en situation de handicap** et les moyens d'intervention en leur faveur, en particulier l'intervention métacognitive.

VALEURS

- Défense et promotion du **modèle biopsychosocial du handicap** : nous défendons une conception du handicap actuelle et fondée scientifiquement.
- Défense et promotion des **droits des personnes en situation de handicap** par la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).
- Promotion de **l'autonomie, la participation et l'inclusion** de toute personne rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation : nous pensons que chacun-e doit avoir accès à un rôle social valorisant et épanouissant.
- Accès à des **accompagnements psychoéducatifs et psychopédagogiques de qualité** pour toute personne indépendamment de ses ressources économiques et culturelles : nous nous engageons à agir en priorité auprès des personnes fragiles socialement.
- Approche individualisée, globale et holistique, centrée sur **le potentiel des personnes et leurs capacités d'apprentissage** : nous pensons que chaque personne est capable d'acquérir des compétences et des connaissances en lien avec son projet de vie.
- Coordination du réseau de soutien et valorisation de **l'ensemble de la communauté éducative** : nous nous engageons à collaborer de manière active et constructive au sein des réseaux de soutien.
- Pratique fondée sur des **données scientifiques probantes** : nous nous engageons à maintenir des liens étroits avec la communauté universitaire.

CONTEXTE ET IMPACTS

Médicalisation de l'échec scolaire



Les professionnels de la santé reçoivent de plus en plus d'enfants pour des difficultés d'apprentissage. Les délais de prise en charge s'allongent. (...)

Certains parents n'auraient pas besoin d'entrer dans un parcours médicalisé, un meilleur accompagnement à l'école suffirait.



(Tribune de Genève, mai 2023)

- **Interventions directes** auprès des élèves en difficulté, sans attendre qu'un diagnostic médical soit posé.
- **Interventions indirectes** auprès des familles et du réseau de soutien, y compris auprès des professionnel·les de l'école régulière et spécialisée, pour améliorer les réponses aux besoins éducatifs et soutenir le maintien ou le retour vers la filière ordinaire.
- **Valorisation et coordination des rôles** de toutes les personnes encadrant l'élève, y compris les parents

Inégalités scolaires



Dans tous (les) dispositifs ou mesures de soutien aux élèves (spécialisé, préqualifiant, etc.), il y a une surreprésentation des garçons, des allophones, des élèves de nationalité étrangère et/ou de milieu social modeste. Plus le soutien est intensif, plus ces caractéristiques sociales sont surreprésentées.



(Portrait chiffré de l'école genevoise, SRED, 2024)

- **Travail en réseau** (écoles, foyers, etc.) pour repérer les élèves en difficulté issus de milieux sociaux modestes à défavorisés et/ou en cours d'intégration à Genève.
- **Gratuité des interventions directes** pour les élèves issus de milieux sociaux modestes à défavorisés et/ou qui relèvent du domaine de l'asile.
- **Présence dans les écoles et les quartiers** pour promouvoir l'intervention métacognitive, notamment auprès des familles ayant des ressources limitées et/ou en cours d'intégration à Genève.

Obstacles à la mise en oeuvre du droit à une éducation inclusive (CDPH, art. 24)



Le droit à l'éducation inclusive, c'est-à-dire d'aller à l'école ordinaire, n'est pas respecté. C'est le constat d'Insieme Genève, une association de parents et d'amis de personnes vivant avec une déficience intellectuelle.



(Tribune de Genève, juin 2022)

- **Entraînement des compétences cognitives et métacognitives** d'élèves ayant un trouble du neuro-développement, à partir de l'analyse de leurs difficultés spécifiques et tenant compte des objectifs fixés par le milieu scolaire.
- **Souplesse du dispositif** permettant d'adapter la fréquence et les modalités du suivi en fonction des besoins observés.

**Obstacles à la mise en oeuvre du droit au travail
(CDPH, art. 27)**

“

Une personne sur cinq en Suisse vit avec un handicap et la route vers le marché de l'emploi demeure difficile voire totalement obstruée. Les organisations appellent à une action plus robuste des autorités, pour une réelle inclusion professionnelle.

”

(Le Temps, janvier 2024)

- **Entraînement des compétences cognitives et métacognitives** d'adultes rencontrant des difficultés d'intégration sur leur milieu de travail ou des difficultés à intégrer le marché du travail, à partir de l'analyse de leurs difficultés spécifiques et tenant compte des objectifs fixés par le milieu professionnel.
- **Accompagnement spécifique des jeunes adultes** dans la transition vers l'emploi.
- **Accompagnement des professionnel·les** intervenant auprès de bénéficiaires d'emplois adaptés.

Obstacles à la mise en oeuvre du droit à la participation culturelle et récréative, aux loisirs et au sport (CDPH, art. 30)

“

La moitié des personnes handicapées font face à des difficultés plus ou moins importantes dans l'accès aux activités culturelles ou sportives. De fortes limitations existent également au niveau de la formation et des loisirs.

”

(RTS, septembre 2023)

- **Orientation et accompagnement** des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation dans leurs activités de loisirs, de manière à favoriser leur intégration au sein de groupes inclusifs.
- **Accompagnement des professionnel·les** responsables d'offres de loisirs.
- **Promotion de l'inclusion et de la participation sociale** des personnes en situation de handicap dans le cadre des loisirs et éducation à la diversité.

RAPPORT DE GESTION

Le CABA s'est constitué sous la forme juridique d'une association sans but lucratif le 18 février 2025, sur l'initiative de ses membres fondateurs :

- **Dr. Annick Ettlin**, présidente du Comité, enseignante chercheuse en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (Unige) et psychoéducatrice au sein du Pôle Cité (Unige)
- **Coraline Chetcuti**, membre fondatrice du Comité, psychoéducatrice, coordinatrice chez AGIS (Association Genevoise d'Intégration Sociale) et éducatrice suppléante chez Astural (Petits pas dans les bois)
- **Oscar Parraga**, membre fondateur du Comité, chef de service chez Pro, entreprise humaine (Chèque service)
- **Julide Turgut Bandelier**, membre fondatrice du Comité, juriste, secrétaire générale à la Fondation du Musée de la Bande dessinée, anciennement adjointe de direction à Autisme Genève

À travers l'engagement bénévole des membres de son Comité de gestion, le CABA s'appuie sur de **solides compétences en gestion des ressources humaines, en gestion de projets, en recherche de fonds et en droit**. Les membres fondateurs sont toutes et tous impliqués depuis plusieurs années dans l'accompagnement de personnes en difficulté ou dans des projets publics et associatifs oeuvrant en faveur des droits et du mieux-vivre des personnes en situation de handicap.

Le Comité de gestion a souhaité solliciter également un Comité de conseil, avec voix consultative, composé de **chercheuses spécialistes des problématiques couvertes par les missions du CABA** :

- **Dr. Sophie Brandon**, enseignante chercheuse en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (Unige) et à la HEP-Vaud, psychoéducatrice au sein du Pôle Cité (Unige), chez Actifs et à la SGIPA, spécialiste de la remédiation des difficultés d'apprentissage, des interventions métacognitives et de l'accompagnement des personnes adultes ayant d'importantes difficultés d'apprentissage en particulier dans le domaine de la littéracie
- **Dr. Barbara Fouquet-Chauprade**, professeure associée en Sociologie des politiques éducatives (Unige) : ses travaux de recherche portent notamment sur les réformes scolaires et leur mise en oeuvre, les inégalités scolaires, l'immigration, l'ethnicité et la ségrégation
- **Dr. Britt-Marie Martini-Willemin**, enseignante chercheuse en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (Unige), spécialiste des approches orientées famille, des projets éducatifs individualisés d'enfants présentant un retard de développement et des approches éducatives inclusives favorisant la participation sociale des enfants et des adultes présentant un trouble du développement intellectuel
- **Hildalill Spillmann-Rojas**, enseignante chercheuse en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (Unige) et psychoéducatrice au sein du Pôle Cité (Unige), spécialiste de la remédiation des difficultés d'apprentissage et des interventions métacognitives

Le CABA a également collaboré cette année avec **Clémence Lathoud**, psychoéducatrice titulaire d'un Master en "Approches psycho-éducatives et situations de handicap" (Unige). Clémence s'implique dans le développement du CABA depuis les toutes premières initiatives et discussions de son Comité : elle a donné cette année de nombreuses heures d'action bénévole pour rencontrer les partenaires, assister à des séances d'information et de formation, construire le site Internet de l'association et diffuser ses premières activités.

À travers plusieurs membres de ses Comités de gestion et de conseil, le CABA s'aligne étroitement sur les missions et valeurs de **la formation universitaire de niveau Master en "Approches psycho-éducatives et situations de handicap" (Unige)**. C'est à partir du constat que l'expertise développée au sein de la formation et les méthodes d'intervention innovantes qu'elle promeut et évalue ne sont pas suffisamment connues et diffusées dans le Canton de Genève que l'association s'est formée. Le Pôle Cité de l'Université de Genève propose par exemple un service de consultation destiné aux personnes rencontrant d'importantes difficultés d'apprentissage et d'adaptation en contexte scolaire ou professionnel, lequel ne parvient pas à répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées. L'intervention métacognitive n'est pas suffisamment connue et pratiquée au sein des institutions, associations et services d'accompagnement des personnes en difficulté, comme d'ailleurs au sein des écoles ordinaires et spécialisées. Les compétences enseignées à l'Université de Genève ne sont donc pas suffisamment exploitées au sein du Canton pour améliorer les suivis et contribuer au mieux-être des personnes concernées, qui sont encore trop souvent orientées vers des filières et des lieux d'activité séparés.

L'année 2025 a permis au Comité du CABA de développer ses premiers outils de travail et de négocier ses principes de collaboration. Elle a également permis d'entrer en contact avec plusieurs services publics, afin de prioriser les objectifs les plus en lien avec les valeurs de l'association, au travers d'activités destinées et accessibles au plus grand nombre. Intense, l'année s'achève sur plusieurs petites victoires (détaillées dans les pages suivantes), qui nous donnent l'énergie de poursuivre nos efforts. **Nous restons convaincu-es qu'une association comme le CABA peut agir concrètement pour inverser la tendance à l'exclusion, réduire les inégalités et valoriser les contributions de chacune et chacun à la vie collective.**



Objectif n° 2 | proposer des ressources aux parents d'élèves en difficulté

Au printemps 2025, le CABA a décidé de saisir l'opportunité offerte par la Ville de Genève dans le cadre de la mise au concours de ses Espaces de quartier (gérés par les Antennes sociales de proximité), pour mettre sur un pied **une permanence destinée aux parents d'élèves en difficulté**. Les Espaces de quartier des Grottes et des Eaux-Vives ont répondu positivement à notre proposition et nous ont offert l'accès à deux espaces correspondant à nos demandes, propices à l'organisation de rencontres individuelles ou en petit groupe.

“ Notre activité de coaching psycho-éducatif pour les parents permettra d'offrir aux familles de deux quartiers populaires, comprenant de nombreux établissements de formation, un lieu pour développer des compétences permettant de faire face aux difficultés scolaires de leurs enfants. En utilisant, expliquant et transmettant des outils et méthodes de psycho-éducation aux parents, nous souhaitons leur donner ou redonner une marge d'action constructive face à des difficultés spécifiques, auprès de leurs enfants et de l'institution scolaire. Nous désirons ainsi fonctionner comme un espace de médiation entre l'école et les familles, de manière à favoriser leur collaboration. Nous prévoyons pour cela de nous coordonner avec les établissements scolaires des quartiers afin d'identifier des problématiques et/ou des familles susceptibles de bénéficier de notre soutien. ”

Dès l'été et le début de l'automne, nous avons commencé à tisser des liens avec les équipes des Antennes sociales de proximité des deux quartiers, notamment à travers une participation à leurs **fêtes de quartier**, le samedi 20 septembre aux Grottes et le samedi 8 novembre aux Eaux-Vives. Ces deux événements nous ont permis de montrer aux familles quelques idées d'activités ludiques et utiles pour soutenir les apprentissages de leurs enfants, au niveau de la cognition, de la métacognition et de la motivation.



Nos efforts se sont concentrés durant l'automne sur un travail de **diffusion de l'information**, de manière à atteindre le public concerné. Nous avons pris contact avec des écoles, des associations de parents et des professionnel·les des soins médicaux (pédiatres et logopédistes) et avons distribué nos flyers dans divers lieux publics des quartiers (ludothèques, bibliothèques, maisons de quartier, centres de loisirs, etc).

Des parents commencent à venir nous voir très progressivement. Un petit nombre de personnes ont pu être reçues avant la fin de l'année, quelques autres ont pris rendez-vous pour le mois de janvier 2026. Le mot se diffuse lentement et nous ne parvenons pour l'instant pas à exploiter pleinement les locaux qui nous ont été alloués. **De manière à rendre nos services encore plus accessibles, nous proposerons dès janvier 2026 des entretiens par téléphone et par visioconférence.**

Afin de donner confiance et envie aux parents qui hésiteraient encore à nous contacter, nous avons également décidé de travailler dans le cadre de ce projet sur **des documents synthétiques de type flyers**, portant sur les problématiques qui nous sont rapportées par les parents qui nous consultent. **Les premiers flyers en cours d'élaboration traitent ainsi du problème de l'absentéisme, des soutiens à la motivation (systèmes de récompense ou "économies de jetons") et de la phobie scolaire.** Ils seront disponibles au début de l'année 2026 et nous prévoyons de les diffuser sur le site Internet de l'association et sur des supports papier dans les Espaces de quartier.

Notre permanence est soutenue financièrement par **l'Unité Vie associative de la Ville de Genève** : nous lui sommes très reconnaissant-es d'avoir fait confiance à notre association naissante. Le budget qui nous a été accordé nous a permis d'investir dans du matériel d'intervention et surtout dans du matériel de diffusion. À terme, nous espérons pouvoir rémunérer Clémence pour son engagement dans le projet et ses interventions psychoéducatives à l'Espace de quartier des Grottes.

Nous restons convaincu-es que l'action auprès des parents est essentielle pour lutter contre l'échec scolaire. La recherche scientifique va dans ce sens : des études nombreuses montrent que la médiation familiale est un facteur important de réussite scolaire (Kabore, 2025 ; Larivée, 2012). L'attitude et l'engagement des parents améliorent les résultats scolaires des élèves, augmentent la qualité de la relation parents-enfants et diminuent les troubles de comportement à l'école et dans le milieu familial (Fan et Williams, 2010 ; Fortin et Mercier, 1994).

Afin de poursuivre dans ce sens, nous avons pris contact avec la FAPEO, faïtière des associations de parents d'élèves du Canton de Genève, qui prévoit de nous confier **un nouveau Café-parents sur le thème des difficultés scolaires et des besoins éducatifs particuliers.** Nous nous réjouissons de cette nouvelle opportunité de nous faire connaître et de mieux saisir les enjeux et problèmes auxquels sont confrontés les parents d'élèves genevois.

Avec le soutien de la Ville de Genève 



Difficultés scolaires

Apprenez à soutenir votre enfant

Coaching psycho-éducatif à destination des parents
Espace de quartier des Eaux-Vives
tous les jeudis de 16h30 à 19h



Le cabé reçoit les parents tous les jeudis de 16h30 à 19h.

Nos séances de 30 minutes permettent d'identifier une difficulté spécifique et de partager des ressources et des outils concrets adaptés à la situation. Une psychopédagogue spécialiste de la remédiation des difficultés d'apprentissage vous écoute et vous propose des solutions pour accompagner votre enfant, de la 1^{re} à la fin du secondaire II.

Tarif : 10.-/séance, gratuit pour les membres de l'association

**Espace de quartier des Eaux-Vives
46 rue de Montchoisy**

Sur inscription :
www.cabe-ge.ch/inscription-en-ligne
Pour plus d'informations :
www.cabe-ge.ch | contact@cabe-ge.ch



Objectif n°3 | mettre sur pied des interventions à domicile destinées à une population fragilisée

À l'été 2025, le CABE a reçu l'opportunité d'échanger sur ses projets avec **le service Enfance du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) du Canton**. Le service, par l'intermédiaire de Madame Mathilde Maradan que nous remercions chaleureusement, s'est montré notamment intéressé par une collaboration dans le cadre de **l'Agenda Intégration Suisse (AIS-R)**. Le CABE a ainsi travaillé à la mise en place d'une mesure périscolaire qui puisse répondre aux besoins constatés et compléter l'action d'autres associations et services déjà impliqués.

Pour le CABE, l'objectif est d'offrir des interventions psychoéducatives de qualité, délivrées par des psychoéducatrices diplômées et expérimentées, à des familles fragilisées du fait de leur statut de réfugiées. La mesure se définit de la manière suivante :

“ Accompagnement individualisé et soutien spécialisé hors temps scolaire, ciblant les difficultés scolaires spécifiques, la participation scolaire et l'intégration au sein du groupe-classe. ”

Elle s'adresse aux élèves de l'école primaire ordinaire et spécialisée, et en particulier :

- aux élèves porteurs d'un trouble neurodéveloppemental (TDL, TSA, TDA-H, troubles dys)
- aux élèves présentant un fonctionnement atypique (au niveau du comportement et/ou des performances scolaires) à l'origine d'une suspicion de trouble neurodéveloppemental
- aux élèves présentant un fonctionnement atypique (au niveau du comportement et/ou des performances scolaires) et nécessitant un accompagnement individualisé visant à analyser et comprendre les mécanismes sous-jacents à leur fonctionnement
- aux élèves bénéficiant de mesures de soutien spécialisé considérées comme insuffisantes
- aux élèves de l'école ordinaire à risque d'orientation vers une structure de l'enseignement spécialisé (classe spécialisée ou classe spécialisée intégrée)
- aux élèves ne bénéficiant plus du soutien individualisé en classe d'accueil
- aux élèves de l'école spécialisée ayant besoin d'un soutien renforcé et spécialisé en dehors des heures scolaires, en vue de l'atteinte des objectifs fixés dans le PEI
- aux élèves ayant besoin d'un accompagnement en milieu familial pour transférer les comportements adaptatifs et outils scolaires introduits en classe.

La proposition du CABE a été validée par le service Enfance du BIC et transmise aux "case managers" oeuvrant au suivi des élèves concernés dans les écoles. **Une première intervention pilote pourra démarrer dès le mois de février 2026**. Elle sera confiée à Clémence Lathoud.

Nous sommes ravi-es de cette collaboration, qui nous permet de rester en tous points fidèles à nos valeurs, et sommes prêt-es à nous investir autant que possible pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions et se poursuive dans le temps.



Objectif n°4 | proposer des ressources au personnel enseignant

À l'automne 2025, le CABA est entré en contact avec **les services de formation continue de l'OMP, du Secondaire I et du Secondaire II**, pour discuter de la mise sur pied de formations portant sur la métacognition et les stratégies transversales d'apprentissage. Une demande a en effet été constatée suite à des sollicitations de jeunes enseignant-es primaires et spécialisé-es auprès du Pôle Cité (Unige). Actuellement, la formation de base en enseignement primaire et spécialisé n'aborde pas suffisamment le rôle de la métacognition dans les apprentissages et son influence sur la réussite scolaire. Au sein de l'Institut universitaire de formation des maître-sse-s du secondaire I et II (IUFÉ), la métacognition ne fait pas l'objet de cours obligatoires.

Le CABA se réjouit de cette occasion d'entrer en contact avec le personnel enseignant et de communiquer sur l'importance d'aborder explicitement en classe les stratégies d'apprentissage et d'autorégulation. Nous avons commencé à préparer, conformément aux demandes des services consultés, deux formations destinées aux enseignant-es du primaire ordinaire et spécialisé :

“ Enseigner et soutenir l'autorégulation : stratégies transversales d'apprentissage pour les élèves en difficulté ”

La formation est composée de trois modules de 4 heures chacun, consacrés à 1) la planification, 2) l'autocontrôle, 3) l'autoévaluation.

Chaque module vise dans un premier temps à présenter une base théorique permettant de comprendre l'importance de l'autorégulation en contexte scolaire. Il présente ensuite des stratégies transversales d'apprentissage, explicite comment elles peuvent soutenir les élèves et présente des moyens d'enseignement directs et des tâches d'entraînement qui permettent aux élèves de se les approprier. Après un temps d'expérimentation en classe, chaque module accompagne les enseignant-es dans l'analyse de leurs pratiques. ”

“ Des jeux de société pour construire l'attention, la mémoire, la compréhension et le raisonnement ”

La formation est composée de deux modules de 4 heures chacun, consacrés aux 1) jeux d'attention et de mémoire, 2) jeux de compréhension et de raisonnement.

Chaque module vise dans un premier temps à présenter une base théorique sur le fonctionnement des processus de pensée et d'apprentissage. Il présente ensuite et analyse des jeux de société courants. Il donne des exemples concrets de modalités d'utilisation et d'encadrement permettant d'exploiter les jeux pour soutenir et consolider les processus de pensée et d'apprentissage des élèves. Après un temps d'expérimentation en classe, chaque module accompagne les enseignant-es dans l'analyse de leurs pratiques. ”

Par ailleurs, le CABA est sollicité par le service de formation continue du Secondaire II pour mettre sur pied **une formation continue destinée spécifiquement à accompagner la refonte du dispositif “préqualifiant”**, qui doit servir de passerelle vers le Secondaire II pour les élèves en situation de décrochage ou ne disposant pas des ressources suffisantes pour intégrer une formation. Les trois formations continues seront données bénévolement dès la rentrée 2026-2027 par Annick Ettlin. Elles sont aussi discutées et pensées avec Hilda Illi Spillmann-Rojas, que nous remercions pour son investissement généreux.

Objectif n°5 | agir en faveur de la participation sociale des personnes en situation de handicap

À côté de l'inclusion scolaire, le CABA a également cherché à investir la problématique de l'inclusion sociale, notamment par les loisirs et l'accès aux offres d'activités locales. Là encore, des démarches ont été faites dans un premier temps auprès des acteurs publics.

Nous avons échangé à plusieurs reprises avec **le Service des sports, qui assume notamment la gestion du programme GeDécouvre le mercredi, destiné aux élèves genevois de 4 à 16 ans**. Le programme propose déjà des accompagnements individualisés gratuits aux élèves en situation de handicap, sur demande des familles, mais le service a décidé de déléguer la prestation au CABA dès la rentrée 2026-2027, de manière à l'amplifier. Nous sommes ravi-es de cette opportunité, que nous voyons comme une première étape vers d'autres collaborations avec les prestataires publics et privés d'offres de loisirs. **Nous sommes en effet convaincu-es de l'importance des activités de loisirs pour la santé sociale et le bien-être**. Aux élèves scolarisé-es dans la filière spécialisée, les cours du mercredi après-midi offrent l'occasion de tisser de nouveaux liens, en dehors du cadre séparé qui leur est en principe assigné. Pour les élèves tout-venant, ces cours, lorsqu'ils leur permettent de rencontrer des enfants en situation de handicap, servent également d'espaces d'éducation à la diversité.

Grâce à cette collaboration avec le Service des Sports, en la personne de Marine Bloch que nous remercions bien chaleureusement, nous allons pouvoir travailler avec un-e chargé-e de projet qui gèrera le recrutement et le suivi d'étudiant-es en cours de formation dans le domaine du handicap. Ceux et celles-ci, en plus d'être présent-e avec l'élève suivi lors de son cours hebdomadaire, s'investiront auprès du responsable de cours, de la famille et dans la création de matériel et de séquences adaptées en fonction des besoins observés.

Par ailleurs, le CABA a présenté **un dossier de candidature à la Ville de Genève dans le cadre de son programme de financement G'innove**, afin de développer des actions de soutien à la santé sociale et à la participation à la vie collective, en particulier pour les adultes porteurs d'un trouble du neuro-développement ayant accès à la vie autonome :

“ À travers des actions ciblées coordonnées à des campagnes d'information et de mise en visibilité, par exemple dans les domaines de la participation et de l'initiative citoyennes, des choix alimentaires, de la santé mentale, de l'utilisation des services numériques, etc., nous voulons à la fois rendre accessibles aux personnes en situation de handicap, sous une forme adaptée à leurs besoins, les services et équipements sociaux destinés à la population générale (CDPH, art. 19) et contribuer à la sensibilisation de la population générale à la situation, aux capacités et aux contributions des personnes en situation de handicap (CDPH, art. 8). ”

Nous nous réjouissons de voir comment se préciseront ces projets, pour lesquels nous aurons besoin de soutien financier. Nous nous préparons ainsi à poursuivre la recherche de fonds en 2026.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 devrait permettre de **démarrer concrètement plusieurs actions imaginées et discutées** à partir des retours des associations que nous avons consultées et des services publics avec lesquels nous avons établi des partenariats. Nous nous réjouissons d'ancrer plus solidement le CABE dans le terrain et de continuer à le faire connaître !

Un premier objectif pour 2026 sera de **développer notre service d'interventions psychoéducatives à domicile**, destiné à des enfants et jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage. Les premières demandes seront prises en charge par Clémence Lathoud, psychoéducatrice diplômée, en parallèle de son activité pour le BIC. Pendant l'année 2025, le Comité a beaucoup discuté et réfléchi à une manière à la fois juste et réaliste de facturer ce service. En effet, il nous paraît important que le CABE ne dépende pas exclusivement de subventions publiques et privées et que la structure puisse compter sur une part d'autofinancement. Nous avons décidé pour cette raison d'opter pour un tarif aligné sur les prix courants du secteur. Le Comité oeuvrera en parallèle pour solliciter des subventions exceptionnelles en faveur des familles disposant de moyens insuffisants pour pouvoir assumer le coût du suivi. Nous favorisons par ailleurs la formule consistant à intervenir sur les lieux de vie des personnes concernées (à domicile), en cohérence avec les recommandations de plusieurs professionnel·les que nous avons consulté·es, au sein de l'OMP et dans des cabinets privés. Les logopédistes, par exemple, constatent qu'il s'agit d'une limite de leurs suivis : **l'intervention à domicile, qui se base sur le fonctionnement spécifique de la famille, qui tient compte des demandes réelles de l'école et aborde les problèmes concrets lorsqu'ils se présentent, nous paraît le mieux à même de produire des effets positifs et durables**. Elle favorise le transfert des compétences acquises grâce à l'intervention dans l'environnement réel, ainsi que la transmission des ressources et outils de soutien aux parents et au personnel enseignant. Du point de vue de la gestion des ressources de l'association, elle permet de mettre l'accent dans un premier temps sur les frais de salaires plutôt que sur les frais de locaux.



Difficultés d'apprentissage et troubles du neuro-développement

Apprendre à apprendre :
interventions psychoéducatives à domicile
(60 à 120 minutes)

Pour enfants et adolescents de 4 à 20 ans
100 CHF par heure d'intervention
(demande de subvention possible)

Plus d'informations : cabe-ge.ch | contact@cabe-ge.ch

cabe
Centre d'accompagnement des besoins éducatifs



La fin de l'année 2025 nous a permis par ailleurs de commencer à chercher des fonds pour développer notre **service de soutien aux adultes porteurs d'un trouble du neuro-développement et/ou issus de l'école spécialisée sur leur lieu de travail ou dans leurs démarches de recherche d'emploi, afin d'accompagner le développement professionnel et de favoriser le bien-être au travail**. Il s'agira ainsi de nous coordonner avec les établissements pour personnes en situation de handicap développant des ateliers protégés, avec les entreprises travaillant avec du personnel bénéficiant d'emplois adaptés et avec les associations actives dans le coaching des jeunes et des adultes en emploi ou en recherche d'emploi (Actifs, ForPro, Qualife, Yojoa, etc.). Il s'agira également de contacter à moyen terme l'AI pour obtenir un statut de prestataire. **Nous sommes en effet convaincus que l'intervention psychoéducative basée sur la métacognition, plus spécialisée que les suivis et coachings proposés actuellement par d'autres structures, peut contribuer de manière importante à une inclusion professionnelle de qualité**. Comme pour les autres objectifs du CABE, nous envisageons toujours d'agir à la fois auprès des personnes concernées et dans leurs environnements, notamment à travers l'accompagnement et la formation continue des professionnel-les.

Dans la continuité de notre première collaboration avec le Service cantonal des sports, nous prévoyons de rester également attentifs aux besoins qui pourraient être repérés dans les structures organisant des camps et centres aérés, afin de permettre aux enfants et jeunes en situation de handicap, ainsi qu'aux groupes inclusifs et aux professionnel-les encadrant-es, de bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Nous tenons à maintenir en 2026 notre engagement au sein des Espaces de quartier des Grottes et des Eaux-Vives, malgré le démarrage plus lent qu'espéré de notre permanence de coaching pour les parents. Il nous paraît précieux de continuer à travailler le lien que nous avons commencé à établir avec les services de la Ville et de poursuivre une activité destinée au grand public, susceptible de toucher des personnes très diverses, dans des quartiers présentant une importante mixité. **En parallèle, nous espérons être en mesure de reprendre contact en 2026 avec la Maison de l'autonomie**, dont nous avons rencontré le responsable chez Pro Infirmis en 2025 : un bureau au sein de cette structure correspondrait parfaitement à nos besoins. Nous serions évidemment ravi-es que la recherche de fonds entamée en 2025, que nous comptons poursuivre en 2026, nous permette d'emménager dans un local dédié, qui pourrait notamment accueillir un-e chargé-e d'administration.

En 2026, le travail de diffusion devra se poursuivre, de manière à recruter les premiers membres de l'association, mais aussi d'élargir encore notre réseau. **Nous souhaitons en effet collaborer davantage avec les structures d'aide à la parentalité et de soutien aux familles d'une part, et avec les écoles d'autre part**. Cette deuxième cible nous pose un défi particulier, car le personnel scolaire est déjà très sollicité et n'a pas toujours la volonté pour s'engager dans de nouvelles collaborations. Il s'agira de gagner sa confiance en lui montrant que nous pouvons prendre le relais au sein des familles de façon à améliorer la prise en charge globale des situations complexes, comme des situations présentant des défis plus ponctuels. **Dans tous les environnements dans lesquels nous intervenons, nous visons une action constructive en faveur de l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle, toujours respectueuse de tous les acteurs et actrices impliqué-es**.



RAPPORT FINANCIER

À ce stade, le CABE a fonctionné essentiellement grâce à l'activité bénévole des membres de son Comité, soutenus par l'énergie et les efforts de Clémence Lathoud. L'association a bénéficié d'une subvention de la Ville de Genève en fin d'année pour la mise en place de sa permanence de coaching à destination des parents d'élèves en difficulté. Grâce à ce soutien, nous avons provisionné un montant de 1000 CHF pour la rétribution de Clémence Lathoud, qui lui sera versé en 2026, ainsi qu'un montant de 500 CHF pour nos frais annexes de matériel en 2026.

Nous remercions très vivement Monsieur Claude Lauper pour la vérification des comptes.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES BESOINS EDUCATIFS	
Bilan au 31.12.2025	
ACTIFS	
Compte bancaire courant	1 706,65
TOTAL ACTIFS	1 706,65
PASSIFS	
Créanciers	166,90
Passifs transitoires	
Provision rétribution "Coaching parents"	1 000,00
Provision frais matériel et diffusion	500,00
Fonds Propres, Résultat de l'exercice	39,75
TOTAL PASSIFS	1 706,65
Compte des charges et produits 2025	
CHARGES	CHF
Rétribution "Coaching parents"	1 000,00
Matériel de diffusion	953,00
Matériel d'intervention	63,90
Frais bancaires	53,35
TOTAL CHARGES	2 070,25
PRODUITS	CHF
Dons	100,00
Recettes	10,00
Subventions publiques	2 000,00
TOTAL PRODUITS	2 110,00
RESULTAT de la période	39,75

REMERCIEMENTS

Notre première année d'activité, riche et enthousiasmante, a permis à notre Comité de développer une complicité porteuse et d'établir des principes de collaboration constructifs. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui soutiennent nos valeurs et notre action, en particulier :

- l'Unité Vie associative de la Ville de Genève, notamment en la personne de **Monsieur Paul Buchs**, pour son intérêt et son soutien, ainsi que **Madame Ayari Felix** et **Monsieur Fernando Colella** du Service de l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
- les Équipes sociales de proximité Pâquis/Grottes Saint-Gervais et Eaux-Vives Cité/Champel et en particulier **Mesdames Lou Petit-Mastrangelo, Livia Zbinden, Adriana Sa Barretto** et **Messieurs Snoussi Laddi, Fabien Koller et Lionel Croenne**, pour l'organisation des fêtes de quartier, auxquelles nous avons eu grand plaisir à participer, ainsi que pour leur accueil chaleureux et actif au sein des Espaces de quartier
- le BIC et son service Scolaire et périscolaire, en la personne de **Madame Mathilde Maradan**, pour son suivi, son intérêt et les multiples mises en contact qui nous ouvrent des perspectives précieuses ; nous remercions également les "case managers" du programme AIS-R pour l'école primaire et l'école spécialisée, **Mesdames Cécilia Chavent et Aline Tieche et Monsieur Stylianos Meintassis**, pour leur collaboration et leur confiance
- les services de formation continue de l'OMP, en la personne de **Monsieur Patrick Chapuis**, du Secondaire I, en la personne de **Madame Mariana Mercader**, et du Secondaire II en les personnes de **Mesdames Patricia Naegeli et Laetitia Dautidou**, pour leur intérêt et leur confiance
- le Service cantonal des sports en la personne de **Madame Marine Bloch**, pour son accueil, son suivi et son professionnalisme
- la FAPEO et notamment **Madame Douchka Coray**, pour les perspectives de collaboration enthousiasmantes
- l'équipe de direction et de coordination de la MIA, pour ses activités porteuses et les nombreuses prises de contact qu'elles ont permis de faciliter, ainsi que l'association Lyoxa pour son soutien concret, facile d'accès et efficace
- **Madame Pauline Lacombe**, pour la création de notre logo, qui nous a permis de trouver l'identité visuelle qui nous convient
- **Monsieur Claude Lauper**, pour la vérification des comptes, sa disponibilité et sa générosité
- toutes les personnes que nous avons rencontrées et consultées, notamment au sein des associations ADSR, Après-GE, Autisme Genève, Croix-rouge genevoise, Insieme, SGP, qui nous ont accordé du temps et ont partagé avec nous leur expertise